

le québec ETUDIANT



VOL.2

NO 2

SEPTEMBRE 1978



**Ça
commence
par l'AFEUS...**



sommaire

PAGE 5:

Sur la place publique

PAGE 6:

Comment défendre nos ressources financières

PAGE 10:

Les COOP étudiantes

PAGE 14:

Chômage estival

PAGE 18:

Prêts et bourses

PAGE 21:

R.A.E.U.

Cette revue a été photocomposée et montée à: L'ATELIER



L'atelier Compo-ANEQ appartient à l'Association Nationale des Étudiants du Québec.

C'est un atelier professionnel qui se classe très avantageusement au niveau du Québec tant pour le service, les prix que pour le standard de qualité.

C'est un atelier spécialisé dans l'éducation et dans le domaine syndicale en général mais c'est également une porte ouverte à tous les clients désirant faire photocomposer et monter un journal, une revue, une affiche, un dépliant, un collant publicitaire, etc.

L'atelier Compo-ANEQ est situé au 230 Longueuil, Saint-Jean-sur-Richelieu

Nous nous ferons un plaisir de vous servir si vous contactez:

Pour l'île de Montréal

Pour le reste du Québec

COLIN DANYLO

(514) 334-2927

(514) 343-5947

(514) 344-4747

RICHARD BOUSQUET

(514) 348-8051

(514) 347-5301



«Le QUEBEC ETUDIANT» est distribué à tous les membres de l'Aneq sans aucun frais dans tous les Cégeps et universités du Québec. Les groupes ou associations et individus qui désireraient recevoir un abonnement d'un an à domicile doivent envoyer leurs noms et adresses au bureau de la revue accompagnés d'un mandat-poste ou chèque de dix (10) dollars au nom de l'Aneq. Ce numéro a été publié à 50,000 copies. Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction totale ou partielle est permise en mentionnant l'origine. Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec.

Numéro international: ISSN 705-3096

Editeur: Association Nationale des Étudiants du Québec (Aneq), Rédacteur-en-chef: Denis Vallières jr. Administration et trésorier: Jean Latraverse. Atelier composition-montage: Compo-Aneq, 230 Longueuil, Saint-Jean. Distribution: Kourrier Ltée. Bureau de la rédaction: 3200 Jean-Brillant, local 1267, Montréal, P.Q., tél.: 343-5947 ou 2336 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, P.Q., tél.: 418-658-5711 extension 226. Publicité: Johanne Fluet: Centre Social Local 117 Université de Sherbrooke, tél.: 819-565-5400.

Le mot d'passe...


La lutte est engagée à l'Université de Sherbrooke... En effet, dès la première journée, l'AFEUS [Association Fédérative des Etudiants de l'UdeS] publiait un tract intitulé «L'Université démasquée» qui avait pour but de dresser une image réelle de l'université montrant les hausses de frais, le droit de regard sur notre formation bafouée, la répression...

L'administration réagit très vite en faisant enlever ces tracts... Dès la première journée la répression commençait... La riposte de l'AFEUS fut de publier un deuxième tract dénonçant l'atteinte au droit d'expression. La réponse de l'Université: le directeur des S.A.E. menaçait 2 membres de l'exécutif de l'association de poursuite à cause du tract... Le lendemain, un autre tract rapportait ces menaces...

Parallèlement, à cela, un conflit éclatait au département d'orthopédagogie opposant les étudiants à l'administration de la faculté. Le conflit était dû au renvoi, par la direction du directeur du programme et coordonnateur de stage, André Lefèvre, qui avait toujours défendu le point de vue des étudiants au niveau du programme. Jeudi, le 7 septembre, les étudiants demandaient à la direction de s'expliquer quant au renvoi d'André Lefèvre. La direction a refusé de répondre aux étudiants et ceux-ci face à cette attitude ont occupé le secrétariat de la faculté... Le lendemain, vendredi, les étudiants décidaient d'étendre l'occupation aux bureaux du doyen et des vice-doyens. Ceux-ci se sont embarrés dans leurs locaux et les étudiants sont alors demeurés devant les bureaux en frappant aux portes et scandant des slogans d'une façon continue de 10:00 hres à 3:15 hres. A cette heure, la direction de la faculté fit intervenir la police afin de pouvoir sortir des bureaux et empêcher les étudiants d'entrer pour occuper. La répression était encore employée en réponse aux revendications des étudiants.

On peut tirer 2 conclusions à la fin de la première semaine: la détermination des étudiants à faire valoir leur point de vue et à défendre leurs intérêts ainsi que la volonté de l'université à casser le mouvement étudiant.

La lutte est donc engagée à l'Université de Sherbrooke. Elle s'intensifiera...

le québec
ETUDIANT 



Ca
commence
par l'AFEUS..

Sous le signe de la répression

La rentrée '78-'79 a été marquée par une série d'interventions de différentes administrations pour casser les associations étudiantes. Certaines d'entre elles ont restreint les rencontres de début de session entre les nouveaux et anciens étudiants. Au cégep de Trois-Rivières par exemple, on a réglementé l'initiation.

Dans d'autres cas, on essaie de limiter l'affichage, la diffusion des journaux étudiants ou le droit de réunion par divers règlements. Parfois, les interventions des administrations sont plus subtiles. C'est le cas au cégep de Drummondville où l'on veut transformer le café étudiant en salle de cours. Cette transformation peut paraître banale, mais elle cache peut-être l'intention de l'administration d'éliminer un point de rencontre où les étudiants peuvent s'organiser.

Une autre facette de l'offensive des administrations, c'est le contrat de service. Les associations, pour percevoir leurs budgets, doivent signer une entente avec l'administration. Cette dernière se sert de ce contrat pour, dans bien des cas, saboter le travail de l'association. A Maisonneuve et à Rosemont, on veut imposer une série de clauses dans ce contrat qui, si elles étaient appliquées, rendraient l'association inexistante. On voudrait qu'elle cesse son travail d'information, de sensibilisation, enfin qu'elle disparaisse.

Pour terminer, soulignons le fait que des administrations refusent de reconnaître une association constituée par une assemblée générale d'étudiants (UQAM, Univ. Laval).

Enfin, les interventions des administrations sont parfois plus directes, moins camouflées. C'est le cas lorsqu'elles utilisent les forces policières pour régler un conflit. A peine une semaine après l'inscription, cette forme de répression s'est manifestée à l'université de Sherbrooke où les étudiants ont été «encadrés» par la police, nombreuse sur ce campus (une trentaine pour 5000 étudiants).

Alors que le Parti Québécois, dans son programme, veut donner plus de poids aux composantes des écoles (profs, étudiants, personnel) dans les décisions, on continue d'assister à une lutte organisée contre les mouvements étudiant et ouvrier. Et cette contradiction, on l'a vue sur les lignes de piquetage de Radio-Mutuel et de la Commonwealth Plywood.

La répression est devenue un système organisé, «pensé à l'avance». Les interventions se font selon les milieux (étudiant, ouvrier ou autres) mais toutes rejoignent un fil directeur. Ce fil directeur c'est la déstabilisation de toutes les organisations progressistes qui s'élèvent contre «l'ordre établi». Le système capitaliste est en état de crise. Les patrons, avec le gouvernement, sont obligés d'utiliser des tactiques de plus en plus évidentes pour casser toute forme de contestation.

Devant cet état de chose, il faut dénoncer publiquement tous les cas de répression. Devant toute la panoplie de règlements et directives, il ne faut pas être intimidé; les interventions répressives visent justement l'intimidation et la discréditation des mouvements progressistes. Il faut désobéir, passer outre aux règlements injustifiés qui briment nos droits.

Devant la montée de la répression, les étudiants doivent s'organiser dans leur association pour préparer une riposte unitaire et efficace.

Jean Latraverse



INCORPORATION de nouvelles Coop

Depuis 1972, soit depuis la faillite de la Fédération des Coopératives Etudiantes du Québec, le Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières du Québec bloque toutes les demandes d'incorporation de coopératives étudiantes.

Seules les COOP créées avant 1972 ont donc un statut légal. Toutes les autres doivent oeuvrer dans la «clandestinité» et surtout dans l'insécurité. Au moins une quinzaine de coopératives étudiantes sont dans cette situation inconfortable. Cet état de fait nuit évidemment au développement du coopératisme étudiant au Québec.

Cette mesure inique doit cesser immédiatement. Même le Conseil de la Coopération du Québec considère que le gouvernement devrait autoriser l'incorporation de nouvelles coopératives étudiantes.

Il serait donc important que toutes les coopératives étudiantes, incorporées ou non, ainsi que toutes les associations étudiantes, fassent connaître au Ministre des consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette, leur ferme opposition au blocage des incorporations de COOP étudiantes.

Pierre Giard
U. de M.

Sur la place publique

Des excuses

pour le «phoque» de Morin

M. le rédacteur,

A la dernière page du Québec Etudiant du mois d'août, on pouvait lire, insinuant que M. Morin pourrait dire une chose pareille: «Mais FUCK René». Ce n'était pas signé mais on sait c'est de qui...

M. Morin ne dirait jamais ça. A la Faculté de Droit de l'U. de M., dans l'temps c'est «MERDE» qu'il disait

Je vous prierais donc de présenter vos excuses pour le «PHOQUE» de Morin.

P.S.: Comme Bardot!

Pierre Marchand

Il manque de photos!

Dans le premier Québec Etudiant il n'y avait pas grand photos! C'est le moins que l'on puisse dire. Je crois qu'une revue nationale mériterait une équipe de photographes afin d'illustrer la vie des étudiants du Québec. Je ne fais pas de photographie mais il y a sûrement quelqu'un dans l'groupe qui en fait! Ça nuirait pas au Québec Etudiant, n'est-ce pas?

Claude Larivière
Gaspé

NDLR. Effectivement, ça ne nuirait pas!

Evaluation des professeurs

Dans le dernier Québec étudiant, l'ANEQ exprimait une idée qui se voulait d'ores et déjà, sentiment national.

L'éducation c'est notre domaine; Nous y passons quasiment le tiers de notre vie.

Alors, je pense sérieusement, que si quelqu'un à un mot à dire là-dedans, c'est bien Nous.

Certains administrateurs, syndicalistes ou professeurs nous disent non-démagogues, non-pédagogues, n'ayant aucun droit de regard sur l'éducation, alors... Que sommes-Nous...?

De simples... étudiants(es)...?

Un de nos moyens pour pouvoir prendre en main une partie de notre éducation, c'est d'évaluer le travail effectué par nos enseignants.

Présentement, il existe un système qui permet une certaine évaluation des professeurs non-permanents, mais... par les administrations.

Ce procédé n'est pas équitable, tant pour le professeur que pour les étudiants(es).

Il profite seulement aux administrations locales qui l'exploitent comme ils le veulent.

Nous étudiants(es), réclamons Notre droit de regard sur une évaluation basée sur nos besoins et sur ceux du milieu.

Nous étudiants(es), réclamons Notre droit à l'évaluation des professeurs, tant permanents que non-permanents.

Par une telle méthode; nous pourrions réussir à améliorer l'enseignement dispensé, à rendre plus accessible le contact étudiant - professeurs.

Aussi, une telle étape réussira à améliorer le système actuel d'éducation.

Guy Boucher
Shawinigan

Le Cégep, c'est un...

Au début de l'article en question Le Québec étudiant donnait de la définition des Cégeps; et bien j'ai mis la main sur la définition que beaucoup de gens se donne du Cégep:

«L'école n'est pas d'abord un lieu où règnent des administrateurs et des enseignants; c'est un lieu mis à la disposition de l'enfant pour qu'il y travaille à son apprentissage intellectuel et humain; l'école est l'atelier de cet apprentissage.»

Rapport Parent
2e tranche
Chap. XI

Ah! comme ces gens doivent être heureux chez eux...

Robert Allie
Cégep de
Drummondville

Comment défendre nos ressources financières?

Qu'est-ce qu'on fait?

Nous voici attaqués de toutes parts dans notre porte-monnaie. Comment allons-nous résister? C'est pour inciter les étudiants à en parler; c'est pour qu'ils développent un point de vue et qu'ils ripostent que cet article a été rédigé. Dans chaque Cégep, chaque université, les étudiants vont devoir développer les tactiques nécessaires pour protéger leurs avoirs. Il faudra aussi des solutions pour empêcher que des étudiants ne soient forcés d'abandonner leurs études.

Nos frais augmentent, nos revenus baissent.

La rentrée '78 nous apporte de nombreuses dépenses. Ces dépenses augmentent à chaque année. Nos revenus d'emploi, eux ont baissé car les emplois sont rares et courts. C'est la dette qui devient un moyen de financement pour plusieurs étudiants. Les prix augmentent partout. Même l'école augmente ses frais dans toutes sortes de services. On nous coupe encore l'assurance chômage, ce qui réduit les montants, et le nombre d'étudiants qui pourront être aidés. C'est pourtant pas le temps de couper. Il y a peu d'étudiants qui parviennent à trouver un emploi, comparé aux années précédentes. Il y en aura encore moins l'été prochain. Enfin la hausse la plus spectaculaire est sans doute celle de 300% qui a pris par surprise les étudiants étrangers.

Le système de prêts-bourses nous met en déficit

Quand aux prêts-bourses, ils mettent carrément plusieurs étudiants en déficit. Ils ne comblent qu'à moitié la perte qu'on a eu cet été si on n'a pas pu travailler. Cela laisse l'étudiant avec un «trou» dans son budget qui peut aller jusqu'à \$650.00 s'il n'a rien trouvé de l'été. Et ce n'est que le début du trou. Le calcul des besoins est en dessous bien souvent, de nos besoins réels. Finalement, on nous plonge dans les dettes en augmentant les prêts à chaque année, au lieu d'augmenter les bourses. Cela réduit le nombre et le

montant des bourses. Nos parents, eux aussi ont la surprise de nous voir arriver, quémandant la contribution que le système des prêts-bourses leur assigne même si l'étudiant est majeur. Si les parents ne paient pas, la seule alternative est de les poursuivre en cour, ou de se passer de leur aide, ce qui creuse encore le déficit de l'étudiant.

L'avenir de nos études est inquiétant, surtout lorsqu'on ne vient pas d'un milieu aisé.

Ca va mal; mais le pire est à venir. L'avenir, c'est une chose inquiétante pour plusieurs étudiants. Si on est à l'école, cette année, c'est qu'on est quand même arrivé à s'arranger. Mais les arrangements sont fragiles lorsqu'ils reposent sur les dettes et l'espoir d'un emploi qu'on risque de ne jamais trouver. S'arranger cette année ou cette session-ci, cela ne signifie pas qu'on tiendra bien longtemps.

ON nous dit que les hausses de frais sont «normales»

On nous mange nos budgets par petits bouts. 10%, 20%, 30% de hausse un peu partout, le gouvernement et le patronat nous disent que c'est «normal en raison de l'inflation». Pour eux, cela signifie que l'école n'éponge pas de déficit à la cafétéria ou aux résidences. Cela signifie que c'est nous qui épongeons le déficit en le payant à leur place par des hausses annuelles. Dans le cas des services privés (appartements, magasins, cafétérias à concessionnaire privé), une hausse signifie que l'on augmente les prix pour au moins maintenir les profits du patron. Cela veut dire que l'on se sert du taux d'inflation pour justifier une hausse en disant que c'est aux étudiants d'écoper les conséquences de cette inflation.

C'est «normal» pour eux, pas pour nous!

Les hausses ce n'est certainement pas normal du point de vue étudiant. Premièrement nous ne sommes pas responsables des hausses de coûts, deuxièmement nous n'avons pas les moyens d'assumer toutes ces hausses, troisièmement les hausses dépassent souvent le vrai taux d'inflation. Les administrateurs, les patrons, les gouvernements veulent arriver «au-dessus» et ne pas faire de «trou» mais c'est nous qui allons, arrivons en-dessous et qui nous endettons.

Leur principe général est de faire subir à la population l'impact de l'inflation. Ils ne veulent pas prendre sur eux cet impact, pourtant ce serait bien plus normal.

La minorité qui possède notre économie s'enrichit sans cesse. (Voir tableau 1). Elle profite du chômage et du surplus de main d'oeuvre, elle profite de nos dettes en récoltant les intérêts. Elle profite aussi de l'inflation et s'en fait un prétexte pour mieux nous exploiter. C'est sur la marge des profits et non sur nos salaires ou nos dettes qu'il faut prendre l'argent. Mais le gouvernement

s'y refuse. C'est à nous de refuser dans ce cas de subir les effets.

Nous pouvons refuser de donner plus d'argent si nous retenons tous ensemble l'argent qu'on nous demande.

Nous sommes nombreux. Nous pouvons nous rassembler. Cela ouvre la porte à des actions audacieuses. Par exemple, en 1974, les assistés sociaux de la région de Montréal refusaient de payer la taxe d'eau. En 1975, les étudiants de Montréal refusaient de payer dans le métro et passaient gratuitement, en réponse à la hausse de 15 cents décrétée par Drapeau. En 1976, les étudiants de l'Université Laval refusaient de payer leurs frais de scolarité, à la suite d'une grève des enseignants qui touchait leur budget. Dans les cafétérias, on a déjà connu des boycottages, des occupations de cafétéria, et des actions de masse où tout le monde prenait son repas pour \$1.00 ou même

moins, malgré le prix fixé. (ex: Cégep Sherbrooke, cégep Lionel-Groulx). C'est l'une des veines qu'il nous faudrait exploiter. Une masse peut désobéir à des ordres de paiement injustes. Il s'agit d'en avoir l'audace.

Nous pourrions refuser de porter le déficit des cafétérias et des résidences, par exemple.

Par une action concertée, nous pouvons renverser le principe soi-disant absolu que les hausses sont «normales». Nous pourrions exiger que les cafétérias et les résidences aident vraiment les étudiants. Nous pourrions, par exemple, obliger le gouvernement à subventionner les cafétérias et les résidences, au lieu d'en reporter le déficit sur les étudiants comme c'est le cas présentement. Cela renverserait la politique actuelle dite «d'auto-financement» (entente: financement par les étudiants) des services auxiliaires. Pourquoi les cafétérias sont-elles subventionnées au secondaire et pas au post-secondaire (Cégeps et universités)? Nous pouvons exiger qu'elles le soient, et que l'on mette fin au régime

TABLEAU I

Les salaires ne rattrappent plus l'inflation...

CROISSANCE DE LA REMUNERATION DES SALAIRES EN REGARD DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION-CANADA (EN POURCENTAGE)

	Salaires	Indice des prix à la consommation	Différence
1972	+ 8.2%	+ 4.8%	+ 3.4%
1973	+ 11.0%	+ 7.5%	+ 3.5%
1974	+ 15.2%	+ 10.9%	+ 4.3%
1975	+ 12.6%	+ 10.8%	+ 1.8%
1976	+ 12.3%	+ 7.5%	+ 4.8%
1977	+ 6.7%	+ 8.0%	+ 1.3%
1978 (1)	+ 6.5%	+ 8.8%	+ 2.3%
(11)	+ 6.8%	+ 8.9%	+ 2.1%

Source: Statistique-Canada

La différence entre la hausse des prix et la hausse des salaires montre que cette hausse de prix attaque le pouvoir d'achat du travailleur moyen. Il en résulte un apauvrissement encore plus dur pour les petits salariés.

des cafétérias à concessionnaires privés qui sont là pour faire des profits.

Nous pouvons forcer le gouvernement à aider les étudiants aux prises avec son régime de prêts-bourses.

En ce qui concerne les prêts-bourses, il est possible d'engager une pression, afin d'aider les étudiants aux prises avec ce problème, cependant, il faudrait de fortes pressions. En 1974, les étudiants ont eu recours à la grève et à l'occupation pour arracher des gains. Il existe aussi d'autres moyens. Entre autres, il y a l'occupation administrative, ce qui signifie que les cours continuent pendant que l'école est occupée par les étudiants. Les directeurs de l'école, ceux par qui le ministère nous dirige, sont expulsés et l'école continue.

Même la hausse de prix des appartements peut être combattue.

Dans plusieurs villes, les propriétaires de blocs profitent de la pénurie des logements pour accumuler des profits énormes sur le dos des étudiants. L'ensemble des locataires - et pas seulement les étudiants - est affectée par le coût très élevé des logements. Déjà, dans la région du Bas du Fleuve, des étudiants veulent s'organiser pour combattre la hausse dans les prix des logements.

La parole est aux étudiants: Qu'est-ce qu'on fait?

Lecteurs, vous êtes maintenant les acteurs. La parole est à vous. Il s'agit maintenant que des étudiants aient l'initiative de susciter la discussion en tous lieux dans

TABLEAU II

LES PROFITS AUGMENTENT SANS CESSER

AUGMENTATION DES PROFITS PAR RAPPORT A LA PERIODE PRECEDENTE (EN POURCENTAGE)

1972	14.4% d'augmentation
1973	25.9%
1974	25.6%
1975	5.6%
1976	13.0%
1977	16.0%
1978 (I)	18.6%
(II)	21.6%

Source: Statistique Canada

«Pendant que les salaires se détériorent, les profits des corporations se sont maintenus et même accrus de façon significative». «Les profits accumulés au cours de cette période n'ont pas été utilisés pour accroître la capacité de production du Canada.» «Au total l'accumulation des profits réalisés par le Canada et leur affectation se soldent par une détérioration de la balance courante des paiements et par un mouvement de sortie des capitaux Canadiens.»

(Source: Kémal Wassef, économiste)

l'école. Cela signifie en classe, à la cafétéria, au local de l'association étudiante (allez-y) ou ailleurs. Qu'est-ce qu'on fait? voilà le thème. Comment défendrons-nous nos avoirs contre toutes les attaques qui nous tombent sur le dos?

La consigne a été passée dans l'Aneq pour que toutes les associations locales moussent la discussion et récoltent les points de vue. Afin d'animer ce débat, il faut que nous formions des comités sur la situation financière des étudiants, dans chaque institution. Ils vont rassembler les informations couvrant la totalité des problèmes financiers dans l'institution. Ils vont aussi rassembler des cas précis d'étudiants affectés. Ils pourront appuyer toute lutte sur des cas et des faits bien réels. A l'issue de ce travail de préparation, ils auront à organiser en Octobre, une semaine d'information et une semaine de consultation avec tous les étudiants. Ils auront aussi à organiser pratiquement les actions contre les hausses.

S'impliquer dès maintenant. Comment?

Même s'il y aura une période de consultation officielle et des assemblées générales d'étudiants, la discussion commence maintenant. C'est aussi dès maintenant que nous devons commencer à agir contre les hausses. Si

vous croyez, vous aussi, qu'il est injuste d'attaquer financièrement les étudiants pour des problèmes dont ils ne sont pas responsables; si vous croyez qu'il faut agir; passez le mot. Rapportez vos problèmes, points de vue (quels qu'ils soient), suggestions et questions au local de votre association étudiante locale. Enfin, pour ceux qui veulent participer activement et à plein, il y a de l'ouvrage au comité «condition financière».

C'est un appel à l'initiative qui est lancé ici.

Conclusion: C'est eux ou c'est nous.

On nous a longtemps fait accroire qu'il était impensable de s'en prendre aux profits. On nous a dit qu'il était impensable de faire porter les dettes, les déficits, sur des entreprises, ou sur l'école. Par contre, on nous a dit qu'il était très pensable que nous nous endettions. Très pensable que nous absorbions les déficits. On nous a dit «c'est normal» et plusieurs, même, l'ont cru. C'est le temps ou jamais de renverser le raisonnement, afin de défendre les intérêts de la majorité. Attaquer les étudiants, les travailleurs, les chômeurs, ce n'est pas «pensable»; ce n'est pas «normal». Les hausses ne sont pas «normales». Refusons de les subir.-

François Couture

TABLEAU III

Quand le revenu des parents détermine notre avenir...

REPRESENTATION DES CLASSES SOCIALES AU CEGEP

	% des étudiants	% de la population
Classe supérieure	9.3%	6.91%
Classe moyenne	54.2%	27.78%
Classe ouvrière	29.9%	46.14%
Classe paysanne	2.6%	16.45%

Source: Les classes sociales au Cégep
Claude Escande, 1973

Les étudiants originaires de la classe ouvrière et de la classe paysanne sont sous-représentés au Cégep et ont donné les barrières financières et culturelles. Le Cégep devient le lieu d'un privilège.

Les coopératives étudiantes au Québec

HISTORIQUE

Le mouvement coopératif étudiant n'est certes pas un nouveau venu dans le paysage des institutions scolaires du Québec. Il est même deux fois plus âgé que notre vénérable Ministère de l'Éducation. Cependant, même si le coopératisme étudiant procède d'une époque obscure où le cléricisme et l'élitisme étaient élevés au rang de vertus cardinales, on ne doit pas négliger de faire l'historique des coopératives étudiantes. Que ce soit simplement pour y voir clair ou pour exorciser de vieux mythes, cet examen rétrospectif doit être fait. On ne peut pas laisser l'ignorance combiner ses forces avec le poids du passé, si l'on souhaite que l'avenir du mouvement coopératif étudiant soit meilleur.

C'est la J.E.C. (Jeunesses Étudiantes Catholiques) qui lança la première vague de coopératives étudiantes. Elle mit sur pied, en 1944, un Service d'information coopérative qui, en trois ans, fit passer de 9 à 46 le nombre de coops étudiantes incorporées. Bientôt, en 1947, une fédération des coopératives étudiantes fut formée, avec comme objectif premier la promotion du mouvement. Toutefois, cinq ans plus tard, cette même fédération rendait l'âme. À la suite, un bon nombre de coopératives fermèrent leurs portes.

Après le boom des années 40, le mouvement coopératif étudiant tomba dans un état quasi-comateux: de 1950 à 1960, une seule coopérative étudiante vit le jour!

Si le coopératisme étudiant n'a pas été viable durant cette première période c'est, selon l'un des militants de l'époque, M. Jean-Guy St-Martin, parce que le milieu n'était pas prêt (inexpérience, manque de cohésion, etc.) et qu'il ne fut pas épaulé par le mouvement coopératif provincial.

Ce n'est qu'après une quinzaine d'années de léthargie que le mouvement coopératif étudiant connut un nouvel essor. C'est en partie l'UGEQ (Union Générale des Étudiants du Québec) et la FAGECCQ (Fédération des Associations Générales d'Étudiants des Collèges Classiques du Québec) qui lui fournirent, à partir de 1965, l'impulsion nécessaire à sa relance.

Ce réveil se concrétisa par la création de la FCEQ (Fédération des Coopératives Étudiantes du Québec), fondée en 1966 par cinq coopératives de la région montréalaise.

Un des premiers objectifs de la Fédération fut la formation de coopératives: en un an elle aida à en lancer vingt-cinq.

À partir de 1967, la Fédération agit en tant que grossiste pour ses coopératives affiliées. Dès lors, sa situation financière ne cessa de se détériorer. La Fédération eut un déficit de \$30,000 en 1967, qui au début de 1970 dépassait déjà la somme de \$120,000.

Face à cette situation, une nouvelle commission de gestion fut formée pour assurer la survie de la Fédération. Le Ministère

de l'Éducation consentit une garantie de prêt de \$150,000 puis, en 1971, une subvention spéciale du même montant. Tous les espoirs étaient permis pour la Fédération, mais en 1972, tous s'écroulèrent. C'est la faillite.

Depuis la débâcle de la Fédération, le mouvement coopératif étudiant est au point mort ou presque. Certaines des coopératives étudiantes qui existaient avant 1972 continuent de fonctionner, mais le Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières n'autorise plus aucune incorporation de coop étudiante. Quelques coopératives ont tout de même vu le jour, mais l'absence de statut légal les confine au nanisme et à l'insécurité.

Que s'est-il donc passé pour que la Fédération se transforme en souvenir? Le Conseil de la Coopération du Québec émit, dans un dossier sur le sujet, plusieurs hypothèses dont certaines concernent l'ensemble du mouvement coopératif étudiant de l'époque. Tout d'abord, le Conseil de la Coopération constate qu'il y avait tant chez les coops qu'à la Fédération, des faiblesses évidentes au niveau de la gestion. L'inexpérience, le manque de soutien et d'aide technique ainsi que le taux de roulement accéléré des administrateurs constituèrent les principales causes de cet état de fait. Le Conseil souligne également l'absence de liens organiques forts entre la Fédération et ses coopératives. Ceci peut être attribué pour une bonne part à l'inconscience de certaines coop qui méconnaissaient leurs obligations envers la Fédération. Plusieurs, en effet, n'étaient pas pressées pour payer leurs achats à la Fédération.

Le Conseil de Coopération du Québec estime également, dans son rapport, que la politisation de la Fédération ne fut pas étrangère à son échec. Selon lui, «en dépit du soutien technique et financier que la Fédération des Coopératives Étudiantes du Québec a reçu de l'État et des institutions financières coopératives, il ne semble pas que ces derniers aient manifesté une très grande volonté à maintenir en vie la Fédération. Cette attitude de la part du mouvement coopératif et de l'État résulte essentiellement de la mauvaise qualité des rapports entre ces derniers et la Fédération et de la politisation de la Fédération, qui entraîne de profondes divisions idéologiques».

Voilà qui est à la fois très révélateur et porteur d'enseignements précieux pour l'avenir du mouvement coopératif étudiant. Ainsi donc, une des leçons à tirer de la faillite de la Fédération consiste en ce que l'État n'est prêt à épauler véritablement le coopératisme étudiant que lorsque celui-ci adopte une orientation qui n'est pas divergente de la sienne. Bref, quand le mouvement coopératif étudiant est «gentil», ça va; mais quand il cesse de ramper, rien ne va plus!

Voilà en quoi consiste le passé du coopératisme étudiant. Nous ne pouvons y changer le moindre détail, mais son analyse peut nous aider à orienter le futur à notre avantage.

P.G.

Les coopératives étudiantes au Québec

On compte environ un soixantaine de coopératives étudiantes au Québec. Cinq d'entre elles fonctionnent en milieu universitaire, une trentaine au collégial et le même nombre au secondaire. Ensemble, ces coopératives avaient en 1977 un chiffre d'affaires de \$4.5 millions. Les COOP sont donc une réalité importante du monde étudiant.

Le coopératisme étudiant s'est confiné jusqu'ici au domaine de la consommation, c'est-à-dire dans la vente de produits et de services. Selon une enquête

du Conseil de la Coopération du Québec, nos COOP vendent surtout des volumes, des notes de cours, et du matériel scolaire. On peut cependant retrouver dans certaines d'entre elles des journaux, des disques, des appareils électroniques, etc. Cependant quelques coopératives font l'essentiel de leur chiffre d'affaires dans l'exploitation d'un service alimentaire.

Le secteur du logement à lui aussi été approché, mais jusqu'à aujourd'hui les tentatives dans ce sens n'ont pas été très heureuses. Pourtant les coopé-

ratives étudiantes d'habitation sont de plus en plus répandues aux Etats-Unis et en Europe.

Ce qui permet de distinguer les coopératives étudiantes des comptoirs de vente ordinaires, c'est qu'elles sont contrôlées par leurs usagers-membres. En d'autres termes, comme l'explique la coopérative étudiante de Polytechnique de l'Université de Montréal dans une de ses brochures, les usagers participent à la «propriété», au «pouvoir» et aux «résultats» de leur COOP.

En ce qui concerne la propriété, les coopératives ont cette caractéristique que leurs membres, au double titre de propriétaires et d'usagers, en assurent l'orientation et le contrôle selon des règles démocratiques. Cette participation à la propriété entraîne donc celle au pouvoir puisque la maîtrise de l'organisation est entre les mains de ses membres. Qui plus est, dans les coopératives étudiantes, chaque membre ne dispose que d'une voix lors d'un vote, tandis que dans une entreprise capitaliste chaque actionnaire jouit d'un nombre de voix proportionnel au nombre d'actions qu'il détient. La direction de la COOP est donc démocratique et non pas ploutocratique comme dans l'entreprise.

Pour ce qui est de la participation aux «résultats» dans une coopérative étudiante, on constate que ces dernières présentent la caractéristique d'être des organisations dont les excédents ou autres avantages sont répartis entre les membres, non pas en fonction de leur apport en capital ou parts sociales, mais sur la base de leur utilisation des services. En d'autres termes, cette participation aux résultats

prend la forme d'une réduction du prix des produits vendus. Certains COOP fonctionnent selon le système du double-prix: elles vendent moins cher (environ 5 à 10% la plupart du temps) à leurs membres qu'aux non-membres). D'autres où probablement peu de non-membres viennent acheter se contentent d'avoir un prix unique le plus bas possible.

Pour devenir membre d'une COOP, un étudiant doit tout d'abord souscrire une part sociale, qui varie habituellement entre deux et cinq dollars. Celle-ci donne droit à une carte de membre valide à vie ou pour un an. Toute part sociale est cependant remboursable lorsqu'on désire ne plus être membre.

Dans la majorité des COOP, l'adhésion est libre et on invite les étudiants à devenir membre lors de la rentrée. Toutefois, dans certaines institutions, l'adhésion est automatique et la part sociale est retenue sur les frais d'inscription.

Cessons maintenant de décrire «théoriquement» nos COOP, pour les examiner dans la pratique.

Même si ce sont les membres qui sont souverains dans une COOP, c'est en général une poignée d'étudiants, de «leaders» qui assurent dans les faits la direction et le contrôle de la coopérative. Ces étudiants font partie le plus souvent du Conseil d'Administration (C.A.) ou du Comité Exécutif (C.E.) de la COOP. Il ne s'agit cependant pas de jeter la pierre à cette «oligarchie»: ce ne sont pas eux qui se sont emparés du pouvoir, mais la majorité qui s'est déchargée de ses responsabilités sur eux.

Ce manque de participation des membres se répercute sur l'image de la coopérative. Selon le Conseil de la Coopération du Québec, «dans son milieu, la coopérative étudiante n'est généralement perçue que comme un comptoir de vente». La COOP perd donc son caractère d'entreprise communautaire de regroupement d'étudiants pour résoudre un problème commun. Bref, encore selon le C.C.Q., «les coopératives étudiantes actuelles s'avèrent fort peu représentatives de ce que devrait être un «mouvement» coopératif étudiant digne de ce nom».

Bien sur, il n'existe pas de voie royale pour la participation, pour la mobilisation étudiante. Mais il est probable que si le coopératisme étudiant cessait de vouloir ressembler à une forme ~~attardée~~ de scoutisme où les références à Lord Baden-Powell sont remplacées par celles à Alphonse Desjardins, il pourrait être un peu moins anémique. Alphonse a certes droit à sa place à côté du frère André et de Maurice Richard au panthéon de l'histoire québécoise, mais on ne doit pas permettre à son ombre de folkloriser le coopératisme étudiant. Ce dernier doit également se départir de l'influence de la J.E.C. (Jeunesse Etudiantes Catholiques), où la participation aux COOP était présentée comme un devoir. Aujourd'hui, plongés dans une crise économique dont (on ne sait plus quand ni comment on en sortira, les étudiants, dort) le pouvoir d'achat est constamment grugé par le chômage estival et l'inflation, sont capables de reconnaître la vraie nature de la mobilisation: un droit bien plus qu'un devoir.

Pierre Giard

Les COOP étudiantes aux étudiants

Qu'un étudiant entre dans la COOP de son cégep ou de son université, qu'il y achète un paquet de feuilles mobiles et qu'il obtienne un rabais de sept cents sur le prix régulier après avoir présenté sa carte de membre au caissier; voilà qui vient de révolutionner pour sept sous la société de consommation. Bref, voilà qui transforme autant la situation économique et sociale des étudiants, que cracher dans le St-Laurent fait monter le niveau du fleuve.

Les coopératives étudiantes qui en sont encore capables se doivent de faire leur examen de conscience: ont-elles un autre rôle à jouer que celui de procurer des rabais de quelques sous à leurs membres et de permettre à leur poignée de «militants» de jouer aux commerçants philanthropes? Si non, eh bien! que le train-train de nos valeureuses coopératives se poursuive... et que les étudiants, avec raison, continuent de s'en désintéresser. Si oui, et si cet autre rôle est la remise des COOP aux étudiants, qu'elles aient alors le courage de l'assumer pleinement.

«Les coopératives étudiantes aux étudiants», voilà un slogan qui peut paraître étonnant. Mais ne nous y trompons pas: il ne s'agit pas d'écarter les employés non-étudiants qui triment dans nos quelques grandes coopératives. La réforme nécessaire est bien plus profonde que ce réflexe corporatif.

Il faut que surgissent dans chaque cégep et chaque université de véritables coopératives qui prendront en charge l'ensemble du domaine de la consommation de leurs membres! Le défi est ambitieux, voire même utopique. Mais pour les coopératives étudiantes actuelles, le dilemme est lui aussi énorme: exister ou rester semblables.

Les coopératives étudiantes devront devenir ce qu'elles auraient dû être depuis toujours. Il faut qu'elles soient des

associations d'étudiants qui veulent régler ensemble leurs problèmes de consommation, et cela autant au niveau du logement, du loisir, de l'alimentation que celui de l'achat d'articles scolaires. Car une augmentation de loyer affecte autant le porte-feuille d'un étudiant que la hausse du prix de ses manuels.

Pour ce faire, il faudra avant tout que la «participation sociale» remplace ou s'ajoute à la «part sociale» comme condition d'admission dans une COOP. Il faudra donc qu'en plus de sa part sociale chaque membre accorde obligatoirement à sa COOP un certain nombre d'heures de travail par mois. Il vaut mieux qu'une COOP étudiante ait cinquante membres tous actifs que deux mille clients.

La coopérative ainsi formée devra, en plus de procurer à ses membres au meilleur prix possible les produits et services dont ils ont besoin, tenter d'obtenir des rabais pour ceux qu'elle ne peut pas leur procurer directement, et que leurs membres doivent trouver dans les restaurants, chez l'oculiste ou le dentiste, à l'épicerie ou à la librairie, etc. Elle devra également aider ceux de ses membres qui, par exemple, veulent contester une hausse de loyer ou une bourse trop faible. Elle devra aussi entretenir des relations avec les autres associations qui travaillent dans le domaine de la consommation, telles que les comptoirs alimentaires, par exemple. De plus, les coopératives étudiantes devront pouvoir se transformer en groupes de pression et d'information pour dénoncer, seuls ou avec d'autres organismes, la hausse des frais de scolarité, du prix du transport en commun, du coût de la vie, etc.

N'allons pas plus loin dans la description de ce que devront être ces coopératives étudiantes renouvelées où chaque membre sera membre actif; l'imagination et le besoin se chargeront de terminer le tableau.

P.G.

OPERATION-LIBERTE

Les 27 et 28 mai dernier, la Ligue des Droits de l'Homme tenait un colloque intitulé «police et liberté». Suite à ce colloque et à l'enthousiasme qu'il a soulevé, elle décide de mettre sur pied un comité qui verrait à créer une coalition. Cette coalition s'occuperait d'informer et de sensibiliser l'opinion publique quant à la détérioration de nos droits démocratiques. Cette coalition s'appelle «Opération-Liberté».

La coalition veut former un large front commun de toutes les organisations progressistes et tous les citoyens victimes de la «sécurité nationale» et de la police politique. Elle envisage devenir une coalition permanente qui verrait à dénoncer tous les cas de répression, les publiciser et trouver des moyens pour y faire échec.

Que compte faire «Opération-Liberté»?

Dans un premier temps, la coalition a eu un travail d'organisation à faire. On a préparé de la documentation sur la question de la sécurité nationale et de la police politique. Elle a publié des bulletins d'information intitulé «Opération-Liberté», et aussi, planifié des assemblées pour définir plus concrètement le travail de la coalition.

On prévoit pour la fin de septembre une assemblée publique de citoyens et

organisations intéressés, pour établir des revendications. Ces revendications seront appuyées par une manifestation dans les rues de Montréal le 20 octobre prochain.

Pourquoi l'ANEQ s'est joint à la coalition?

Comme les articles sur la répression le démontre, le milieu étudiant n'est pas épargné; on bafoue des droits acquis, on déstabilise les associations, on matraque, on harcèle les militants. L'état de crise du système capitaliste amène cette répression; elle s'amplifie et devient plus évidente.

Il est clair que la répression n'est pas spécifique au milieu étudiant, elle touche d'autres secteurs de la population. Dans cet optique, l'ANEQ s'est joint à la coalition. Les étudiants ne pourront pas seuls, faire échec à la répression. Erigée en système, la répression doit être défiée par toute la population; sans rapport de force, toute action efficace est compromise.

Aussi, l'ANEQ entend promouvoir la participation à la coalition auprès des associations étudiantes locales et des étudiants. Elle entend aussi mener une campagne d'information sur le travail de la coalition et des organisations qui y participent.

Pour de plus amples informations sur la coalition «Opération-Liberté», téléphonez au numéro suivant: 514-844-3907.

Jean Latraverse

Des ex

Voici une liste qui démontre l'offensive des administrations locales et du gouvernement contre le mouvement étudiant.

Cégep de Chicoutimi: on refuse à l'association d'afficher et de tenir des assemblées générales sur les heures de cours.

AFEUS: on veut limiter l'affichage; la police intervient dans un conflit étudiant.

Cégep de Maisonneuve: l'administration impose des règlements abusifs à l'association (voir article).

Cégep de Sorel: on divise la seule grande salle où les étudiants peuvent se réunir pour les assemblées générales.

Cégep de Rosemont: on retient les argents des étudiants dus à l'association. On veut imposer un contrat de service qui dans les faits veut éliminer l'association (affichage, diffusion, réunion, etc.)

UQAM: l'administration ne reconnaît pas l'association et refuse de percevoir leurs budgets avec les frais d'inscription.

Univ. Laval: l'association subit le même sort qu'à l'UQAM.

Vieux-Montréal: le collège refuse à l'association, légalement constituée, un local. Il refuse de leur accorder un contrat de service décent et bloque l'association financièrement.

Cégep de Sherbrooke: l'administration, après de vaines tentatives l'an dernier,



mples:

veut établir un règlement de «bon ordre». Ainsi, on rendrait illégales toutes activités qui iraient à l'encontre du «bon ordre» établi par l'administration.

Cégep de Rimouski: les étudiants pris à plagier sont expulsés du collège.

Cégep de Drummondville: transformation du café étudiant en salle de cours; on élimine ainsi un lieu de rencontre où les étudiants pourraient s'organiser.

Cégep de Trois-Rivières: on a voulu limiter l'initiation à une journée; les étudiants ont passé outre à ce règlement.

Cégep de St-Hyacinthe: l'administration oblige l'association à déboursier \$1500. par session pour faire fonctionner son service de T.V. étudiante. Sabotage financier de l'association.

Les étudiants étrangers: ils ont à faire face à une hausse de frais de scolarité (\$750. par session à l'université et \$350. au Cégep). Cependant, ils ne peuvent s'organiser du fait qu'une loi fédérale (la C-24) limite leur droit d'expression, de libre circulation, d'association sous peine d'expulsion.

La répression ça existe. Les formes qu'elle emprunte sont variées et plus ou moins directes. Cependant elles visent toutes la destruction des organisations progressistes. Il faut s'organiser pour faire échec à ces tentatives de liquidation des mouvements progressistes.

Jean Latraverse

A Maisonneuve:

Le retour des curés

Le 7 juin dernier, le conseil d'administration du collège de Maisonneuve adoptait de nouveaux «règlements étudiants», i.e. une série de règlements visant à régir le bon fonctionnement du Cégep.

A Maisonneuve nous considérons ces règlements étudiants comme une atteinte aux droits démocratiques des étudiantes et étudiants, particulièrement la liberté d'expression. Regardons un peu ce que disent ces règlements.

Tout étudiant responsable «d'immoralité, d'atteinte aux bonnes mœurs» est passible de «sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi du cégep» (article 1, règlements généraux). Mais bien sûr, on s'abstient de définir ce que sont l'immoralité et les «bonnes mœurs»... L'article 3 dit «qu'il est interdit à tout étudiant de vaquer à leurs activités en exerçant sur eux des pressions morales ou des contraintes physiques». Derrière ces formulations vagues, l'administration se prépare à expulser tout étudiant qui voudrait lutter pour nos droits; par exemple, si tu intervies en assemblée générale pour dire que tu trouves inacceptable la nouvelle hausse des prix à la cafétéria, et qu'il faudrait prendre des moyens d'action pour revendiquer le retour aux anciens prix, alors tu es certainement en train d'exercer des «pressions morales» sur les étudiants pour les empêcher de vaquer à leurs activités «normales». L'article 5 ajoute même que si tu es «complice» de ces infractions, tu es

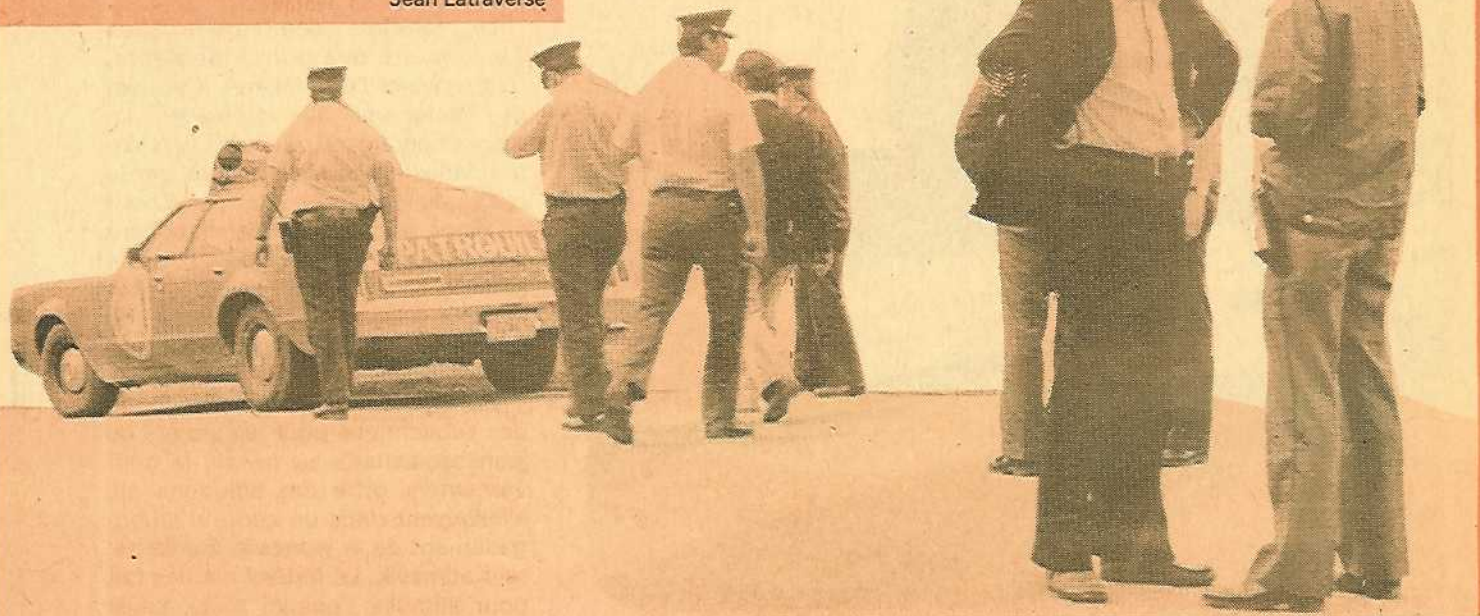
susceptible des mêmes sanctions... Et tout le reste est semblable!

Afin de resserrer son contrôle sur les activités étudiantes, la carte étudiante peut être exigée n'importe quand et les surveillants ont toute autorité pour vous expulser du cégep si vous ne l'avez pas. Et, pour couronner le tout, «toute publication contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public est interdite» (article 9, règlements particuliers), que ce soit un tract, un journal politique, etc. Et c'est le directeur des services aux étudiants qui jugera si une publication est contraire à l'Ordre public (article 10).

En résumé, c'est ce que nous «promettent» les nouveaux règlements étudiants. Si on trouble l'ordre public, on est passible d'expulsion des lieux, de suspension ou de renvoi total, sur décision du directeur général du cégep (article 6, modalités d'application).

On ne peut pas laisser passer ça, il faut voir que ces mêmes règlements vont sûrement être adoptés dans les autres cégeps. On doit donc s'organiser pour défendre nos droits et coordonner nos actions avec les autres cégeps (comme à Rosemont où ils ont eux aussi à faire face à des mesures répressives). Face à une offensive nationale, il faut organiser la riposte, premièrement dans nos régions, deuxièmement à travers le Québec.

André Querry,
Maisonneuve



Chômage estival

Pire que l'an dernier!

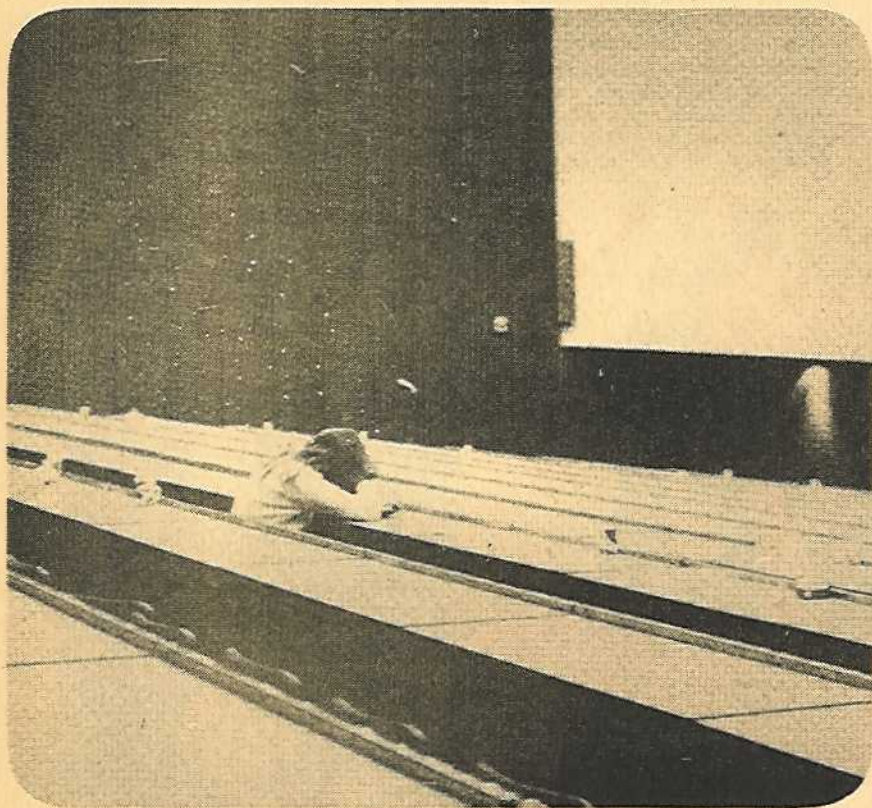
L'été 1978 a vu le taux de chômage étudiant au Québec et au Canada atteindre des proportions inégalées. Alors que l'été 1977 s'est

avéré particulièrement difficile pour les étudiants (19% au chômage), le taux de chômage étudiant s'est encore détérioré en 1978. Le service

de placement étudiant du Québec (SPEQ) pour sa part a réussi à placer 12% des étudiants qui avaient fait une demande. Dans les faits, un étudiant sur quatre se trouvant sur le marché du travail n'a pas pu se trouver d'emploi. Des perspectives assez sombres se dressent pour bon nombre d'étudiants, qui tenteront, tant bien que mal, à joindre les deux bouts suite à un été désastreux financièrement.

Les chiffres démontrent aussi l'incapacité des gouvernements, tant provincial que fédéral, à trouver des solutions au chômage. Le gouvernement du Québec subventionne les entreprises privées par le biais du service du placement étudiant afin qu'elles embauchent plus d'étudiants. Les subventions ne stimulent en rien l'emploi. Elles servent à maintenir la marge de profits des compagnies.

Du côté fédéral, après avoir coupé des subventions pour les projets de jeunesse-canada au travail, le gouvernement offre des solutions qui s'inscrivent dans un cadre d'embri-gagement de la jeunesse étudiante, tel Katimavik. Le fédéral n'a rien fait pour stimuler l'emploi d'été; seule



intervention: il pose des restrictions pour l'obtention d'emploi d'été et parle vaguement d'un programme d'emploi pour l'été 1979...

Maintenant, quels choix s'offrent aux étudiants? L'étudiant qui vient de sortir d'un été de chômage, fait face à un coût de la vie qui ne cesse d'augmenter, des hausses de frais (résidence, cafétéria etc.) et à une hausse du prêt (ce qui réduit les possibilités d'obtention de la bourse).

Il peut alors soit décider de tout lâcher temporairement ou définitivement pour se chercher un job. Ou il peut se tourner vers le régime de prêts et bourses dont les règles d'attribution sont des plus restrictives.

La brochure du système des prêts

et bourses exige un nombre minimum de semaines de travail que l'étudiant ait ou non un emploi durant l'été. On refuse à l'étudiant un montant d'argent, sous prétexte qu'il **devrait** l'avoir gagné. Nous devons exiger une révision de cette clause qui ne tient aucunement compte des revenus réels de l'étudiant et des taux de chômage étudiants. Aucune différence ne sera faite pour un étudiant de la région de Sherbrooke où le chômage étudiant atteint % et un autre de Rimouski où le chômage étudiant a atteint 77% (chiffres du Centre de Main d'Oeuvre Etudiant du Canada).

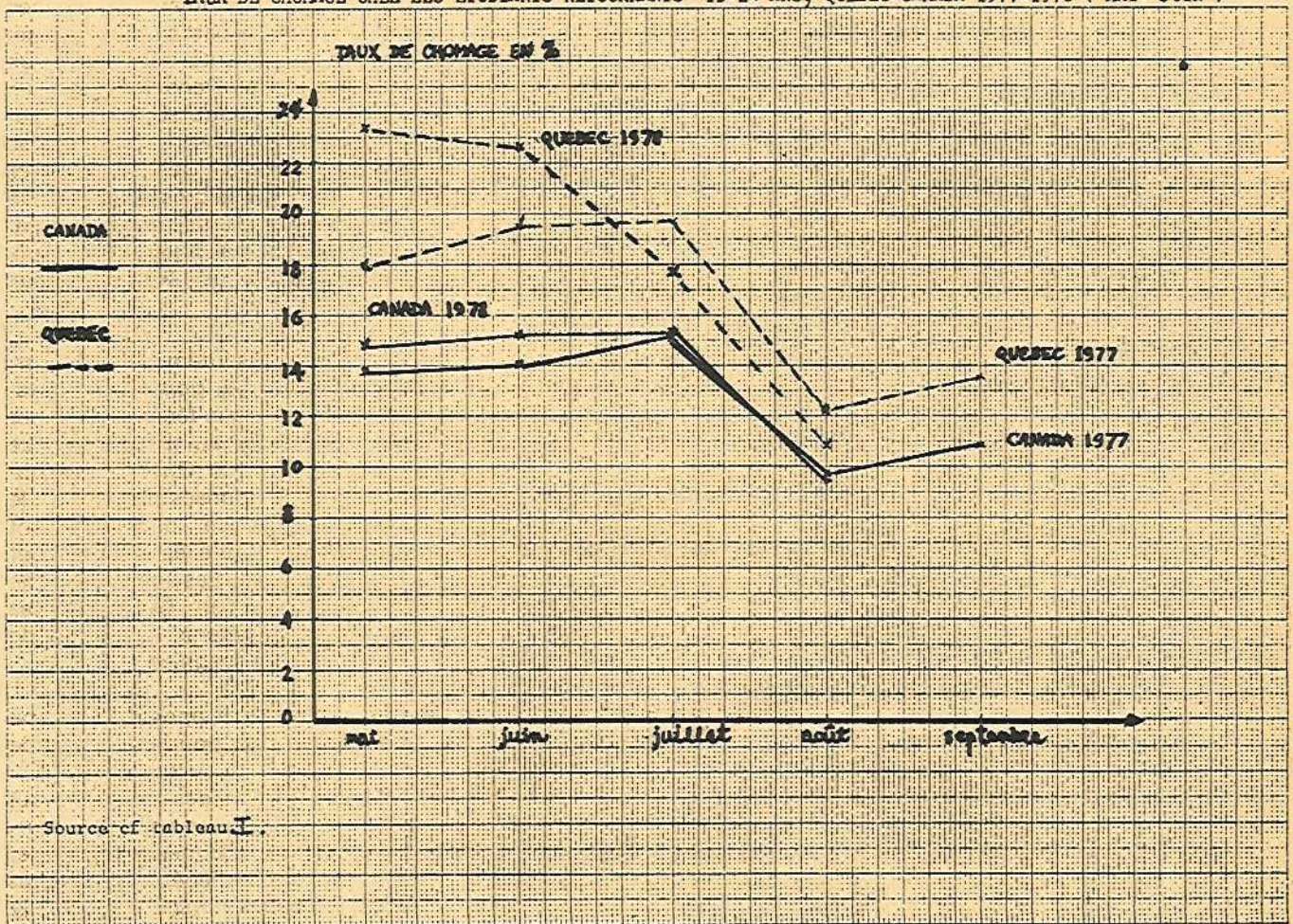
Il est impératif que le gouvernement revise certaines politiques et agissent directement pour palier aux incohérences de ses programmes d'emploi. A court terme, nous devons exiger une révision du

système de prêts et bourses, notamment la clause de la contribution minimale, celle de l'indépendance et celle de la contribution des parents.

A long terme, nous devons exiger des programmes d'emploi efficaces pour l'été 1979. Les subventions à l'entreprise privée seraient peut-être mieux investies dans des types de travail à caractère social (dépollution, aide aux personnes âgées, etc.). Cest travaux seraient bien plus utiles à la population que le ravage de nos forêts entrepris par ITT, sur la Côte Nord.

Ces revendications, nous devons les exprimer et leur donner suite. Le manque de travail a des conséquences directes sur nos possibilités de financer nos études. Dans ce sens, des clauses des prêts et bourses doivent être rajustées.

TAUX DE CHOMAGE CHEZ LES ETUDIANTS RETOURNANTS 15-24 ANS, QUEBEC-CANADA 1977-1978 (MAI - JUIN)



Pour l'été 1979 que prévoir?

Bien que l'on ne puisse donner une réponse définitive, certaines données nous permettent de croire que la montée du chômage va continuer.

D'une part, le nombre d'emplois disponibles va continuer à baisser. Le retour sur le marché du travail de certains secteurs de la population, la croissance du nombre élevé d'étudiants continueront à maintenir le taux de chômage. Le gouvernement doit commencer à penser à des programmes de placement étudiant efficaces et qui ne feront pas qu'accumuler des noms.

Les perspectives pour l'été prochain ne sont pas de nature à réjouir. Si la situation économique ne change pas chose qui semble évidente, on peut prévoir un autre été austère pour la jeunesse étudiante.

Jean Latraverse

**TABEAU I ACTIVITE DES ETUDIANTS RETOURNANTS
QUEBEC-CANADA, 1977-1978.**

MOIS	POP. * 1	POP. active 2	POP. occupée 3	Chômeurs 4	Taux de chômage		Taux d'activité	
					Québec	Canada	Québec	Canada
					5 = 4/2	6	7 = 2/1	8
Mai '77	453,000	122,000	106,000	22,000	18.0%	13.8%	27.0%	38.9%
Mai '78	449,000	120,000	92,000	23,000	23.4%	14.8%	26.7%	39.4%
Juin '77	455,000	169,000	136,000	33,000	19.5%	14.0%	37.1%	46.8%
Juin '78	456,000	177,000	137,000	40,000	22.6%	15.2%	30.8%	47.9%
Juillet 1977 1978	462,000	251,000	201,000	49,000	19.7%	15.1%	54.3%	62.7%
	466,000	249,000	205,000	44,000	17.8%	15.3%	53.4%	64.0%
Août 1977 1978	465,000	204,000	179,000	25,000	12.3%	9.7%	43.9%	56.6%
		208,000	186,000	22,000	10.7%	9.7%	45.4%	58.1%
Sept. 1977	457,000	90,000	78,000	12,000	13.5%	10.8%	19.7%	31.4%

SOURCE : Statistique Canada, Catalogue 71-001 Mensuel, La Population Active.

HAUSSES

Estrie

Université de Sherbrooke
Résidences 1977-1978: \$56/mois
1978-1979: \$61/mois -
hausse de 11%
Cafétérias: hausse d'au moins 15%
sur chaque item.

Thetford Mines

Résidences: la literie, les rideaux,
etc. ne sont plus fournis.

Cegep de Sherbrooke

Cafétérias: hausse de 15%

St-Hyacinthe

Les étudiants doivent maintenant
payer les locaux qu'ils louent pour
des activités (\$190.). Le matériel
audio-visuel n'est plus gratuit. L'As-
sociation qui avait monté une
télévision étudiante doit maintenant
payer \$1500 session pour le maté-
riel.

Est du Québec

Rimouski

Résidences
76-77: \$220/session
77-78: \$320/session

Page 16, le Québec ETUDIANT

hausse de 45.5%

78-79: \$240/session

hausse de 6.2%

Total de hausse de 63.6% en deux
ans.

Cafétéria: hausse de 7%

Gaspé

Résidences: Hausse de \$40 par
session.

Centre Ouest du Québec Hull

Cafétéria: hausse de 15%

Saguenay Lac St-Jean

Alma

Cafétéria: 15% de hausse

Chicoutimi

Cafétéria: 15% de hausse
Résidences: 77-78 \$55/mois
78-79 \$73/mois
Hausse de 33%

Jonquière

Cafétéria: 10% de hausse
Résidences:
Chambre privée:

77-78 \$542/session

78-79 \$612/session

Hausse de 13%

Semi-privée

77-78 \$437.50/session

78-79 \$533.75/session

Hausse de 22%

Bréboeuf

Cafétérias hausse 13%

\$2.20 à \$2.50

machine distributrices \$0.25 à \$0.30

Hausse de 20%

Maisonneuve

Spécial du jour est coupé. Les
articles du repas doivent être ache-
tés séparément. Hausse de \$0.25 par
repas.

HEC

Hausse de certains codex (notes de
cours).

St-Laurent

Hausse 18% à la cafétéria.

**Beaucoup d'autres hausses en-
core indéterminées**

septembre 1978

Après les «100,000» à Bourassa,

V'là ceux de M'sieur Trudeau!

Dernièrement, le gouvernement a instauré sur l'assurance chômage son nouveau programme en rendant l'éligibilité aux prestations beaucoup plus ardue. Résultat: 263000 chômeurs soit 10% du nombre total (d'après La Presse) sans revenus.

Il faudra maintenant 14 semaines de travail pour avoir droit aux primes dans les régions les plus touchées par le chômage et encore plus dans les autres. De plus, les nouveaux venus sur le marché du travail et ceux qui n'ont pas travaillé depuis 2 ans devront amasser 40 semaines assurables sur une période de 2 ans. Ces mesures touchent plus particulièrement les étudiants et les jeunes travailleurs. Peu d'entre nous, pourront l'été prochain retirer des prestations. Ceux qui y parviendront quand même se les verront coupées de 6.33%. Ils recevront 60% de leur salaire.

De cette façon, le gouvernement en plus de détériorer nos conditions financières, nous force, étudiants et ouvriers à travailler même s'il n'y a pas d'emplois. Que fera celui qui se verra ses prestations coupées ou refusées? Il acceptera n'importe quel job à n'importe quel prix s'il en trouve un. Les employeurs auront beau jeu d'autant plus que la peur de se retrouver sur le chômage tiendra les travailleurs à la gorge et ce, dans le but de faire taire toutes revendications.

S'il n'a pas cette «chance», le travailleur devra faire des demandes d'assistance sociale. Remplacer les chômeurs par des assistés sociaux belle «solution»! On reconnaît bien là la tactique des gouvernements visant à se lancer la balle. L'assistance sociale étant de juridiction

provinciale, le gouvernement péquiste s'en servira pour hausser les taxes et rejeter le blâme sur Ottawa qui le rejettera sur Québec etc.

Mais tout cet argent économisé, où ira-t-il? En très grande partie pour des «subventions pour la création d'emplois» (d'après le gouvernement). Vont-ils créer 263000 emplois? Voilà qu'on nous repasse ce vieux disque. On les connaît les promesses de création d'emplois après les 1000000 de Bourassa les 263000 que nous promet Trudeau pour palier à ses coupures. Ses créations d'emplois se traduisent par des subventions aux compagnies qui s'en serviront pour garder la même marge de profits et faire

retomber le fardeau de la crise sur les travailleurs.

Après la diminution des dépenses du gouvernement maintenant on assiste au remaniement de l'assurance chômage. Décidément, la relance de l'économie du gouvernement Trudeau se résume à enlever aux étudiants et aux travailleurs pour donner aux compagnies. Il nous montre bien là quels intérêts il défend...!

Nos intérêts sont les mêmes que ceux des travailleurs.

Tenez-vous prêt pour la manifestation sur le chômage.

Elaine Zakaïb



A refaire!

Affirmer que le régime de Prêts et Bourses du Québec est le plus complet au Canada, ce n'est pas tellement faux, mais dire qu'il subvient aux besoins de tous les étudiants qui veulent poursuivre leurs études c'est à peu près aussi véridique que de dire qu'il existe un régime démocratique en Afrique du Sud.

Certains pourront toujours dire qu'il s'agit d'une approche un peu pessimiste, mais je dirais qu'il s'agit d'une approche réaliste sur ce qui se passe présentement au niveau des Prêts & Bourses au Québec, et pour appuyer ce point voici des exemples concrets:

a) Lise, 21 ans, doit quitter sa famille pour étudier. Elle doit donc payer un appartement. Ses parents d'après le régime de Prêts & Bourses font un salaire trop élevé pour qu'il puisse bénéficier d'une bourse, soit un salaire de \$25,000.00. Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que ses parents ont une maison, une auto et une hypothèque à payer en plus d'avoir également deux autres enfants à la maison. Présentement, Lise fait face à deux alternatives; soit arrêter ses études ou faire un emprunt à une banque, la deuxième solution est très peu probable car rares sont les banques qui font des prêts à des étudiants.

b) Jean, 20 ans, a quitté ses parents il y a un an pour travailler. Afin de poursuivre ses études, il s'inscrit donc cette année, mais son problème est qu'il est encore considéré comme dépendant de ses parents mais en réalité il ne l'est pas. Donc, d'après le salaire des parents il n'a pas droit aux Prêts & Bourses. Que peut-il faire? D'accord, il a travaillé un an, mais il ne faut pas oublier qu'avec cet argent il a dû payer ses dépenses et son logement. De plus, il a travaillé pour un salaire de crève faim comme le font la plupart des étudiants.

Ce ne sont que deux exemples qui illustrent brièvement la situation que vivent quotidiennement une foule d'étudiants à travers le Québec. En gros, les améliorations qui s'imposent sont: la révision des critères qui déterminent si un étudiant est dépendant ou indépendant; la question du salaire des parents; tenir compte du milieu économique de la ville où l'étudiant fréquente le cégep (un exemple concret: A

Rimouski, nous vivons présentement une pénurie de logements ce qui fait que les logements pour les étudiants sont le double du prix que l'on payerait à Montréal ou à Québec).

Bref, le régime de Prêts & Bourses est à refaire... et ça presse. Est-ce que le gouvernement est prêt à faire de quoi? Chose certaine, les étudiants sont prêts à revivre la crise des prêts et bourses de 74.

Mark Prentice
Cégep de Rimouski

Frais différentiels:

Cas de second ordre...

Aujourd'hui, personne ne s'étonne quand le Ministère de l'éducation coupe à gauche et à droite. Les mandarins du gouvernement ont fait du réseau éducationnel un bouc-émissaire, et ils essaient présentement de faire donner du lait à une pauvre bête qui ne peut plus que saigner.

La dernière ration de sang qu'il tire, ce vampire intellectuel, il la tire des étudiants étrangers. Comme tout bon gouvernement qui réalise où sont ses intérêts, il s'attaque à ceux qui auront peine à se défendre, à ceux qui ne sont pas sur leur terrain. Les étudiants étrangers ont peine à se défendre, étant soumis à la loi C-24, loi régissant l'immigration, loi qui doit servir à assurer la passivité de tout étudiant étranger.

On remarque présentement une baisse de la population étudiante au niveau post-secondaire, une baisse qui ne s'explique pas par les données démographiques mais qui est bien attribuable à l'étranglement financier imposé à l'étudiant. C'est un étranglement financier encore plus sévère qu'effectue le Ministère de l'éducation aux étudiants étrangers: ils doivent faire face à une augmentation des frais de scolarité de plus de 200%.

On sélectionne chez les étudiants comme on sélectionne chez les étudiants québécois. On se doit de mettre en question les méthodes d'un ministè-

re qui cherche à limiter le nombre d'étudiants venant de pays «riches» d'une façon économique; on se doit d'être émerveillé par la pseudo-naïveté de ceux qui défendent cette tactique.

Ce sont bien les étudiants du tiers-monde, les étudiants qui s'exilent de pays aux politiques non-démocratiques (ex.: le Nicaragua), les étudiants qui n'ont pas les moyens d'étudier dans leur propre pays, qui sont le plus atteints par les frais différentiels. Mais peut-être encore plus que ne le seront les étudiants, individuellement et en collectivité, ce sera bien la société québécoise qui sera affectée. Le cloisonnement intellectuel préconisé par le P.Q. ne peut qu'affecter négativement l'échange libre d'idées et de concepts. A-t-on vraiment besoin de nouvelles barrières? Il semblerait bien que les différents paliers gouvernementaux ne veulent plus vivre, et ne veulent plus nous laisser vivre, sans que nous soyons tous catalogués et cloîtrés.

Aux yeux du gouvernement, les étudiants étrangers deviennent des étudiants de second ordre. Les étudiants québécois, étant déjà citoyens de deuxième classe, se doivent de défendre leurs compagnons d'étude. Le front a été dessiné il y a longtemps, et il ne changera pas d'ici demain. D'un côté le Ministère de l'«éducation», titre Orwellien, de l'autre les étudiants; au centre, les administrateurs locaux, les professeurs, le public qui paie des taxes.

Notre premier travail se doit d'être un travail d'information. Nous ne pouvons laisser passer les pseudo-vérités d'un gouvernement qui tire sa politique éducative des pages de la peur de l'inconnu et du bonheur du conservatisme réactionnaire. Les années soixante avaient vu l'arrivée d'un système qui devait amener la démocratisation de l'éducation. Le processus a été avorté; on prend maintenant de grands pas vers l'arrière, non pas pour constater ce qui s'est produit et ce qui aurait pu et dû être produit, mais bien pour essayer d'écraser et d'effacer tout souvenir, méthode contrôlée du haut pour les intérêts politiques et économiques de quelques individus.

Ce travail d'éducation et son évaluation, et la consultation qui suivra, devront dicter toutes les mesures à venir.

La lutte que nous devons mener est une lutte juste. Reste à voir bien des choses...

Alain Lajoie
Loyola, Université Concordia

Rendre les travaux utiles!

Pourquoi ce qu'on apprend dans les cours doit-il y rester? Combien de fois un(e) étudiant(e) qui fait un travail lui voit faire un cercle insignifiant: étudiants-professeurs-étudiants. N'est-il jamais venu à l'esprit du monde qu'un travail de cours, ça peut servir hors-cours?

Ce qui se fait en science, en art, en architecture peut-être démontré en exposition. Les démarches d'explication sont alors formatrices et le travail produit dans le cours sert donc à informer les étudiants, le milieu, tout ceux qui s'y rendraient. Pourquoi ne pas faire des travaux qui susciteraient des débats au Cégep et les diffuser. N'y a-t-il pas meilleur moyen de démontrer l'incrédibilité de l'activité «parascolaire» que d'y participer par le travail que l'on produit dans nos cours!

Dans un cours de politique, les travaux qui seront faits en majorité pourront devenir action politique! En philo de la communication, on discute des thèmes (étudier la communication par la communication) et il serait plausible de les faire déborder du cours et de susciter des débats hors-cours. Comment se fait-il que les étudiants ne font plus le lien entre leurs cours, leur milieu et la société?

Où est partie l'imagination proverbiale et la créativité légendaire des étudiants? Quand mettront-ils une grenouille sur la chaise du prof et décideront-ils de s'opposer à des formes de pédagogie aliénante dont le pro-

duit final n'engage en rien l'étudiant dans un processus de démarche hors-cours...

Pouvons nous être critique tout en étant constructifs? Le dynamisme qui nous incarne peut-il dépasser la démagogie pédagogique du système? C'est à nous d'y voir et d'imaginer des formes et des travaux plus utiles et surtout plus motivants.

Jean Soublière.
St-Laurent

A qui sert le travail des étudiants?

Il serait bon, que nous nous posions la question de fond suivante: «A qui sert le travail que nous faisons pour nous former?» Nous étudions, nous bûchons, mais pour qui? dans quel but?

Comme étudiants, nous sommes formés à fournir un service compétent dans une branche spécifique (infirmier, administration, électronique, etc.). «Fournir un service», ou servir, voilà le but dans lequel on nous forme. Mais encore faudrait-il se demander à qui on fournit les services. Etant donné le système en place, on nous appelle à travailler pour fructifier le capital possédé par une minorité: celle des patrons québécois, canadiens, et américains. En échange, ils proposent pour les plus ambitieux «une carrière» et une «petite vie bien tranquille» pour les autres. Si on y regarde comme il faut, on s'aperçoit que le chômage augmente, que le système va mal. «Là carrière» c'est le chômage pour plusieurs finissants et «la petite vie bien tranquille» c'est une vie insécure sous la menace des dettes et de perdre son emploi. Plutôt que de fonder nos espoirs sur les promesses de la minorité dirigeante,

nous devrions apprendre à nous lier, en les servant, aux intérêts majoritaires des travailleurs. Cela se met en pratique dès l'école.

Participer au changement

Nous vivons présentement une période de troubles intenses. Beaucoup de choses, beaucoup de gens, sont remis en question. Nous-mêmes, les étudiants, sommes remis en question. A l'issue de cette violente tempête, il y aura des changements. Afin de participer à ce courant de transformation, nous devons posséder une conscience des intérêts de la majorité du peuple. Nous devons nous lier à ces intérêts, et développer des facultés telles que le sens du travail en équipe, l'initiative, l'auto-discipline, la critique de soi, etc. Tout ça se prépare à l'école. Ça se met en pratique par la participation à l'intérieur même de notre école et de la communauté où nous habitons.

Beaucoup dénoncent l'école en disant qu'elle est en dehors de la réalité quotidienne du peuple et des travailleurs québécois. Mais il ne suffit pas de dénoncer. Il faut que nous prenions nous-mêmes des moyens de renouer avec le monde réel, la «vraie vie», le «vrai monde» en gardant constamment le souci des choses pratiques et de l'intérêt collectif.

La suggestion des travaux utiles n'est qu'un exemple des initiatives que nous pouvons prendre en ce sens. Pour encourager les étudiants à de telles initiatives, il est important que des gens (dont nous-mêmes) reprennent le message et le mettent en pratique. Il est aussi important que nous-mêmes dans notre milieu, développiions la conscience d'à qui servent nos efforts d'étudiants.

Les associations étudiantes pourraient facilement encourager une telle politique en créant une banque de travaux, par exemple, où seraient conservés les travaux étudiants. Les associations peuvent même suggérer des sujets, en connaissant les sujets dans l'école qui mériteraient attention. De même, les journaux étudiants, ou les imprimeries étudiantes, peuvent facilement imprimer, diffuser ce que les étudiants ont produit.

Il n'en tient qu'à nous de trouver les idées et les mettre en pratique.

François Couture

Du nouveau à St-Hyacinthe...?

On coupe!...

Cette année, à St-Hyacinthe, l'administration du CEGEP a décidé de prendre notre argent et de donner une claque aux étudiants qui veulent s'organiser.

A la dernière session, les étudiants organisaient la télévision étudiante qu'ils baptisaient: «Focus». Cet automne l'administration entend reprendre le contrôle de l'information sur le campus et impose une facture de \$1500.00 par session à «Focus». Maintenant, elle loue les appareils nécessaires à la production et la diffusion de l'information télévisée. L'administration prend aux étudiants un revenu qui sert à combler les coupures décrétées par le gouvernement et qu'elle applique, en bon laquais.

Ce revenu (\$3000.00 par année) n'est qu'une poussière dans le budget du collège (\$4,800,000). Mais il représente 20% du budget total de l'association des étudiants. C'est bien clair que c'est l'organisation des étudiants qui est attaquée en même temps que leurs ressources financières. Les étudiants ont-ils trop défendu leur droit d'information pour leur lancer une attaque pareille? C'est pas fini! Il y a plus... L'été, il n'y a pas d'étudiants... L'administration a le beau jeu. Cet été, elle a refusé une entente de service que l'association étudiante lui présentait. L'administration en a rédigé une autre sous forme de contre-proposition et selon laquelle elle retire, entre autre, un local des mains des étudiants. Quel\$ intérêt\$ peut-elle viser par ce geste?\$\$\$ Certainement pas ceux des étudiants, en tout cas!

Autre chose encore, en plus de Focus (télévision étudiante), en plus de l'«Evasion» (local étudiant), l'administration tente de louer la cafétéria aux étudiants qui veulent y tenir des activités le soir. A \$190.00 par soir tu y penses deux (2) fois avant d'organiser un party!

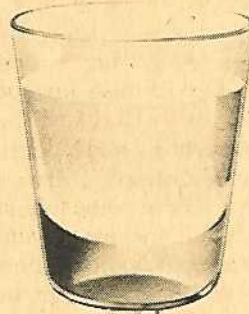
Toutes ces nouveautés (attaques nouvelles) que l'administration lance aux visages des étudiants font état de l'esprit administratif de notre CEGEP et du gouvernement aussi... (un «Hilton», ça coûte cher!)*

Mais ce n'est pas aux étudiants à payer. Elles vont se réunir en assemblée générale et leur décision sera tranchante!

* Le cégep de St-Hyacinthe est au Cégep ce que le Hilton est à l'Hôtel.

Marc Gagné
St-Hyacinthe

Numero Uno.



S'il suffit d'un simple trombone pour faire tenir au bout du doigt votre verre de Tequila Sauza*, il a fallu les soins attentifs de trois générations de Sauza pour faire de la Tequila Sauza la tequila la plus célèbre du Mexique. Au point que plus de quatre bouteilles de tequila sur dix qui y sont vendues sont des bouteilles de Sauza. Pas étonnant que la Tequila Sauza soit la numéro un au Mexique comme au Canada!

TEQUILA SAUZA

Numero Uno
en Mexico
y en Canada.



*Sur simple demande, nous vous ferons connaître la façon exacte de vous y prendre. Mais ce serait nous donner une bien piètre idée des trésors d'imagination dont vous êtes sûrement capable!

ERRATA

Le numéro de téléphone de l'association étudiante de Sorel est 742-0838. Dans la liste des membres il s'est glissé deux erreurs. La Pocatière n'est pas membre de l'ANEQ et St-Félicien l'est.

Le Rassemblement EST EN MARCHÉ

Le RAEU (Rassemblement des Associations Etudiantes Universitaires) fut fondé en mars 1976. Dès sa création deux faits ressortent: premièrement, le RAEU faisait partie intégrante de l'ANEQ, et le RAEU regroupait les universitaires pour qu'ils puissent travailler ensemble sur des problèmes communs (i.e. la gratuité scolaire).

Aujourd'hui, le RAEU compte 9 membres soient: REP (U. Laval), AFEUS (U. Sherbrooke), LSA (Loyola), AGEUQAM (UQAM), DSA (Sir George Williams), AEP (E. Polytechnique), AGEUQTR (UQTR), AEHEC (HEC), et finalement FAECUM (U. de Montréal). Ces membres se rencontrent au moins une fois l'an pour discuter d'un programme (i.e. de l'organisation du RAEU, de leurs problèmes). Le fonctionnement quotidien du RAEU est la responsabilité du comité de coordination composé de trois personnes élues chaque année et d'un observateur, membre du CC de l'ANEQ. Le RAEU s'est doté d'un secrétariat qui se situe en ce moment à la FAECUM. Le secrétariat est responsable du côté technique du fonctionnement du RAEU (i.e. impression, procès-verbaux). Son financement se fait par une cotisation des membres du RAEU.

Le lien entre le RAEU et l'ANEQ est le suivant: d'un côté, le RAEU constitue un caucus (université) de l'ANEQ, par contre il admet comme membres des associations non-membres de l'ANEQ. Ses politiques sont similaires à celles de l'ANEQ cependant son programme peut différer.

Sa fonction principale à l'heure actuelle est de ramasser et de distribuer de l'information à ses membres. Ceci est réalisé en créant des dossiers sur la situation dans les universités, par l'entremise d'un bulletin, et par des rencontres.

Une autre tâche du RAEU est d'étudier la mise en application du programme de l'ANEQ, en rapport avec les universités.

Enfin le RAEU est le lien entre les étudiants des universités du Québec. Un lien qui permettra aux étudiants de chaque université de mieux faire face aux situations difficiles et à améliorer leur séjour à l'Université.

Cet été, le RAEU s'est réuni à 2 reprises. La première rencontre eut lieu le vendredi, 7 juillet, à Loyola. Cette rencontre permet de faire le point sur la situation qui prévalait dans l'ensemble du réseau universitaire, de faire le bilan des actions passées et d'envisager des perspectives pour cette année. Cette rencontre, au dire des associations fut des plus enrichissantes.

Le 30 juillet, eut lieu à l'École des Hautes Etudes Commerciales, le 4ème congrès du RAEU, soit la deuxième rencontre estivale.

Cette rencontre permet d'élaborer un programme, formé de cinq points. Premier point «Organisation», il s'agit d'aider les associations ayant des difficultés financières ou encore des problèmes de reconnaissance auprès de leur administration. Ce point englobe l'ensemble des tâches techniques touchant la formation d'un centre de documentation.

Deuxièmement, la «Situation financière» bien entendu. Ce point, des plus actuels, encadre une refonte des prêts et bourses et la situation alarmante que crée le chômage. Cependant, plus de temps sera accordé aux Services Auxiliaires (cafétéria, photocopie, librairie, etc.) dont les prix sont à la hausse au détriment des étudiants encore une fois. Les frais «différentiels» sont pour leur part, la source

d'une lutte qui se déroule présentement.

En troisième lieu, vient «l'enseignement-pédagogie». On vise plutôt un travail de fond et de longue haleine. Le travail s'attachera surtout vers les tâches professorales soient le dilemme enseignement vs recherche, et la pédagogie.

Le point quatre a comme titre «Opération Liberté». Suite à un colloque qui a eu lieu à l'Université de Montréal en collaboration avec la Faculté d'Éducation permanente, sur la répression policière, le RAEU évalue sa participation à cette coalition. De plus, le RAEU entend entreprendre des discussions avec les syndicats locaux, et la FAPUQ (Fédération des Associations de Professeurs des Universités du Québec), au niveau de la répression policière en milieu universitaire.

En dernier lieu, on parle des «Coupures de budget». Ces coupures se vivent actuellement tant au niveau de la qualité pédagogique, qu'au niveau des services. Chaque association doit tenter une riposte à toute coupure survenant dans son milieu.

Cet article vous donne une vue générale de la situation du RAEU.

Normand Lapointe,
Comité de Coordination du RAEU

R.A.E.U.

3200 Jean Brillant

Montréal

Local 1267

Sc. Sociales

343-5947

Les étudiants sont-ils bien logés?

Cette année dans presque toutes les institutions du Québec, le nombre d'étudiants augmente. Mais qu'arrive-t-il au nombre de logements, à la qualité et au prix?

Avec l'augmentation de la clientèle étudiante, les propriétaires s'empressent d'augmenter les prix, de modifier leurs logements afin d'avoir plus d'appartements etc. En plus d'exploiter les étudiants au point de vue financier, ceux-ci en profitent aussi pour imposer des règlements insolites: ne pas rentrer passé «l'heure», ne pas recevoir d'amis, etc...

On en vient à se demander si les propriétaires ne se moquent pas des étudiants? Pour qui se prennent-ils? Dans plusieurs villes du Québec il existe une pénurie de logements, dûe au grand nombre d'étudiants fréquentant les établissements scolaires. Alors des propriétaires en profitent pour louer des «bécoses» qu'ils osent appeler appartements et ce à des prix qui défient toute loi de la logique.

Il y a même des propriétaires qui dépassent les limites, comme ceux qui demandent à être payé en un versement de \$2400.00 comptant pour les douze (12) mois du bail. Un exemple parmi tant d'autres est celui du propriétaire qui louait son logement à condition d'acheter le tapis de \$400.00 qui se trouvait sur le plancher.

Si on prend ensuite comme exemple, les propriétaires qui louent des chambres. Il y a plusieurs de ces propriétaires qui, avec l'augmentation de la clientèle étudiante ont transformé des appartements en chambre avec permission de cuisiner. Cette transformation a été faite seulement dans le but de spéculer, car dans bien des cas, le locataire doit attendre que ses voisins aient fini de faire la cuisine afin de ne pas faire sauter les fusibles. A bien des endroits aussi, ils ont seulement un réfrigérateur et une cuisinière électrique pour 10 à 15 chambreurs, c'est le cas des cuisines communes.

Maintenant, si on s'arrête à penser à nos chères résidences, qui sont supposément un des services subventionnés par le gouvernement pour les étudiants: on a raison de se demander si ce service est réellement offert pour accommoder les étudiants. Quand on regarde la hausse des prix d'année en année dans plusieurs résidences, le service de conciergerie est minable et dans quelques résidences le service de cafétéria lui aussi laisse à désirer... Pourquoi y-a-t-il de telles hausses dans les résidences!?? Est-ce pour aider à payer les intérêts des hypothèques...?

On peut aussi... spéculer, surtout quand on diminue les services dans certaines résidences, sous prétexte de diminuer les dépenses. On peut se demander aussi s'ils se moquent d'augmenter les prix et de diminuer les services, à cause des listes d'attentes qui vont jusqu'à 200 noms...

Dans certaines villes du Québec la taxe de locataire est abolie, mais dans bien d'autres elle existe encore. Certaines municipalités sont très hypocrites envers les étudiants, elles offrent à ceux-ci à ne pas payer la taxe de locataire, sans dire à ceux-ci qu'ils devront payer un intérêt de 10 à 15% pour les paiements accumulés. C'est une autre façon d'exploiter les étudiants en ce qui concerne le logement.

La situation du logement est donc rendue à un point critique. Quand les locataires vont-ils se réveiller? Quand ces propriétaires gravement malades vont-ils arrêter d'exploiter les étudiants?

Il ne s'agit pas seulement de se demander quand les locataires vont se réveiller, mais il s'agit aussi de trouver des moyens aux étudiants pour revendiquer leurs droits.

Les étudiants ont bien comme moyen d'aller se plaindre à la régie des loyers, mais ce n'est pas le moyen le plus efficace... Une autre alternative serait de refuser de payer les logements ou le prix des résidences qui sont bien trop élevés pour ce qu'ils offrent. Dans quelques associations locales, il existe des comités logements étudiants où ceux-ci enregistrent les plaintes des étudiants et essaient de résoudre leurs problèmes mais ces comités pourraient aussi servir à regrouper les étudiantes qui ont de sérieux problèmes de logements. Une autre alternative serait de former une coopérative de logements étudiants où on pourrait acheter des blocs appartements et organiser un système d'autofinancement. Ce serait la solution idéale mais la plus difficile à réaliser.

La situation du logement étudiant au Québec n'est pas une des plus idéales. On pourrait aussi se demander si les propriétaires et les responsables des résidences n'ont pas profité de la petite hausse de \$40.00 qu'ont eu les étudiantes sur leurs prêts pour augmenter le prix des logements. Ils considèrent peut-être la hausse de leurs logements équitable par rapport à celle des prêts. Les étudiants n'ont pas les conditions monétaires favorables à subir de telles hausses.

France Bonsaint
CEGEP de Rimouski

Le Québec Etudiant, 2336 Ch. Ste-Foy, Ste-Foy, Qué. 10

Nom:

Adresse:

Institution:

Profession:

Un abonnement: 9 numéros pour \$10.00.
[En lettres carrées]

Avez-vous défendu vos points de vue dans les cours?

A la rentrée, l'ANEQ lançait l'appel aux étudiants pour qu'ils « défendent leur point de vue dans les cours ». Cependant, les initiatives ont été très éparses. La raison est bien simple: on se demande premièrement: « Quel point de vue faut-il défendre? » Deuxièmement: « Qui agit physiquement dans les classes pour donner un leadership aux étudiants? » Ces deux questions n'ont pas eu de réponse nationale de la part de l'ANEQ. Le Conseil Central de l'ANEQ propose une solution. La bataille des plans de cours reviendra en janvier. Il faut s'y préparer. Les étudiants qui vont recevoir de nouveaux cours en janvier ont besoin de connaître ce que d'autres étudiants ont vécu dans ces cours avant eux.

C'est pourquoi le Conseil est d'avis qu'il faut organiser une campagne afin d'évaluer tous les cours de la session d'automne actuelle. Ces critiques seraient faites avec des discussions parmi les étudiants, avec des questionnaires et seraient conservées sur papier. Pour guider la critique le conseil projette de publier une ébauche de plate-forme sur « quel est le point de vue que nous voulons défendre sur les cours ». Le but est de bannir toute méthode d'enseignement qui sert à « asservir » les étudiants, ce qui touche les surplus de travaux, les cours autoritaires, etc. Le but est aussi de lier l'enseignement à la réalité et de le rendre utile. L'objectif des études selon nous est d'apprendre à servir utilement l'intérêt collectif dans une branche spécifique. C'est le contenu de la proposition adoptée au dixième congrès de l'ANEQ:

« Qu'on lance une lutte constante pour que nous nous donnions, à même les ressources éducatives fournies par l'état, un enseignement qui serve la classe ouvrière et la nation québécoise, au lieu de nous asservir. »

Cette campagne de critique de nos cours viserait à élever le niveau de conscience collective sur le fond et la forme de nos cours. Elle viserait aussi à stimuler les initiatives concrètes dans les cours et les concentrations.

Les associations étudiantes locale confieraient cette tâche à un comité local sur l'enseignement. Ce comité s'occuperait des griefs d'étudiant, de garder les dossiers sur les cours, d'aider l'organisation des concentrations et enfin d'animer un débat dans l'école sur les cours.

Il est temps qu'on se penche sur ce problème de fond.

[F.C.]

